



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

dette publique

Question écrite n° 123570

Texte de la question

M. Patrick Beaudouin interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le financement de la dette publique par l'épargne nationale. 70,6 % de la dette de l'État français était détenue par les non-résidents en juin 2010. Une telle structure de la détention de la dette implique une forte dépendance à l'égard des investisseurs internationaux, d'où l'attention portée à la note attribuée par les agences de notation financière. À l'inverse, le Japon peut continuer à financer sa dette à un coût modéré malgré un endettement public très élevé (environ 200 % du produit intérieur brut) et une note récemment dégradée (de Aa2 à Aa3 par Moody's en août 2011), car la dette y est détenue à plus de 95 % par des institutions ou des particuliers japonais. Alors que le taux d'épargne des Français se maintient à un niveau élevé - il devrait se stabiliser autour de 16,5 % au second semestre 2011 - il lui demande s'il ne serait pas opportun de davantage mobiliser l'épargne des Français vers le financement de la dette publique.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Beaudouin](#)

Circonscription : Val-de-Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123570

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2011, page 12721

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)